

Dans un « *Document d'orientation. Propositions du Ministre de l'éducation nationale, soumises à discussion, pour définir un nouvel horizon pour l'école primaire*¹ », le ministère poursuit sa contre réforme de l'Education dans 1^{er} degré. Nous partons du point concernant la suppression du samedi matin. « *La création de la semaine de 24 heures permet, pour la première fois, d'instituer une aide personnalisée pour chaque élève en difficulté sur un temps spécifique de deux heures hebdomadaires. Cette aide vise la réussite scolaire. Ce temps sera inclus dans les horaires de service des professeurs des écoles.* » 5-1

Lutter contre l'échec scolaire ?

Selon le Haut Conseil de l'Education, 15% quittent l'enseignement primaire en situation d'échec lourd. « *...diviser pas trois, d'ici la fin de la mandature, le nombre d'élèves en situation d'échec lourd...faire diminuer significativement le taux de redoublement (de 18% à moins de 10 % d'ici 5 ans)...* »

En clair 85% des élèves auront 24 heures de cours réparties sur 4 jours, et les 15% en échec lourd auront 2 heures supplémentaires pour mieux réussir scolairement. Ces heures supplémentaires auraient lieu, soit le soir 2 fois par semaine (2 soirs de 16H30 à 18H) selon certains Inspecteurs de l'Education Nationale (IEN), soit le mercredi matin (selon d'autres sources).

On notera au passage que tous les beaux discours A propos du rythme des écoliers passent aux oubliettes !

Cette logique de 2 heures sup. (en fait avec les récréations cela ferait 3h de présence supplémentaire), se retrouve aussi dans la proposition de stages pendant les vacances en CM1 et CM2 :

« *...il sera proposé à tous les élèves présentant en fin d'école primaire de grandes difficultés dans la maîtrise du langage, de la lecture ou de l'écriture, un stage de remise à niveau entre la fin du CM1 et le commencement de la scolarité au collège.* » 5-5

On retrouve également ces heures supplémentaires pour les élèves en difficulté, dans la logique des Programmes de Réussite Educative (PRE) que l'Etat « négocie », moyennant subventions, avec les municipalités.

Ces enfants ont, parfois d'autres heures sup. (Orthophoniste, Psy ...). Est-ce une bonne idée de rajouter des heures à des enfants qui en ont déjà un rapport difficile à l'école ? (Il suffit de les voir à l'étude) D'ailleurs les collègues du second degré constatent, dans certains collèges, que les études après la classe ne sont pas utilisées par les élèves les plus en difficulté.

Ces enfants ont une vie sociale et parfois sportive et/ou culturelle en dehors de l'école.

Pour SUD la lutte contre l'échec scolaire doit se mettre en œuvre pendant les heures de classes

(cf. nos revendications plus loin). Le temps de l'enfant doit être repensé tant à l'école qu'après la classe. Plutôt que des devoirs, des heures de soutien, ce sont des activités éducatives, culturelles, sportives gratuites, encadrées par des professionnels titulaires et qualifiés qu'il faudrait mettre en place (avec les subventions d'ores et déjà prévues pour les PRE par exemple).

Diminuer de 2 heures les heures de cours n'implique pas forcément une réduction des exigences de niveau². Avant 1968, les écoliers faisaient 30 heures par semaine. La suppression du samedi après midi en 1968, n'a pas fait baisser le niveau. Au contraire, aujourd'hui, « on » demande bien plus aux élèves et aux enseignants : EPS, Informatique, langue vivante, sciences etc.... Par contre, cette logique de réduction des coûts et des exigences scolaires (via le socle commun) est inscrite dans la politique gouvernementale.

Conséquences pour les conditions de travail

En dehors de l'inefficacité programmée du côté des élèves, le projet ministériel risque d'aggraver les conditions de travail et de vie des enseignants du 1^{er} degré.

Astreindre les enseignant-e-s à deux soirées de soutien par semaine, peut poser aussi des difficultés de garde d'enfants pour nombre de collègues. Et ce ne sont pas les garderies/ crèches de l'Education nationale qui vont nous aider. Pour d'autres, ce sera l'organisation des activités de nos enfants qui sera compliquée. Quelle égalité entre les collègues entre les écoles situées en ZEP et celles situées dans les quartiers bourgeois ? Il y a-t-il 15% d'élèves en situation d'échec lourd dans toutes les écoles ? Quid des collègues de maternelle ? Quid des remplaçants ? Dans quelle école seront-ils affectés ?

N'y a t il pas un danger d'annualisation ces deux heures ?

Pour ce qui est du travail pendant les heures scolaires, c'est toujours plus de contrôle :

« *L'évaluation des enseignants du 1^{er} degré sera plus fréquente et régulière. L'inspecteur de l'Education Nationale sera responsable de la mise en œuvre des objectifs nationaux. L'évaluation et la réussite des personnels enseignants de sa circonscription constitueront ses objectifs prioritaires.* » 4-3

« *L'évaluation des professeurs des écoles doit être redéfinie : pour ne plus s'attacher seulement à la méthode pédagogique de l'enseignant mais intégrer les progrès des élèves.* » 4-2 Cela revient à rendre directement l'enseignant responsable de l'absence de progrès scolaires, donc à ne considérer l'échec scolaire que comme n'ayant que des causes internes à l'école et gommer les conditions matériel-

les, culturelles ou psychiques de la vie des enfants.

RASED en danger

D'ailleurs le texte est clair sur sa vision comptable et professionnellement individualiste : « *...les difficultés rencontrées par le professeur sont d'abord traitées dans le cadre de la classe.* » Vision à mettre en relation avec les évaluations de CM2 (même niveau que les anciennes évaluations de CE2), qui n'ont pour autre objectif que de nous convaincre que nous n'avons pas besoin de RASED, de moyen sup., d'abaissement des effectifs, mais que quelques Projets Personnalisés de Réussite Educative (PPRE) font l'affaire !

Dans la continuité du socle commun, il y a derrière la volonté de remettre à plat les programmes scolaires, l'idée de réduire le rôle de l'école à une transmission des savoirs fondamentaux : « *...il faut distinguer plus clairement les deux temps de l'école : le temps de la transmission des savoirs au service de l'acquisition par tous les élèves des apprentissages fondamentaux et le temps de l'accompagnement éducatif. L'école reçoit de nombreuses sollicitations qui, pour avoir un intérêt éducatif global, empiètent par trop sur le temps qui doit être consacré aux apprentissages fondamentaux.* » Quelles sont ces sollicitations qui empiètent sur le temps des apprentissages fondamentaux ? Ces sollicitations, ayant un « intérêt éducatif global », ne sont-elles pas des démarches qui permettent parfois de construire du sens pour les apprentissages fondamentaux ? Certes pour faire passer la pilule le ministère déclare : « *... le professeur des écoles bénéficiera d'une formation professionnelle adaptée.* » Comme en informatique et en langue vivante ? !

Que vont-ils faire dans cette galère ?

Après tout cela nous nous étonnons qu'au plan national que le SNUipp, le SE-UNSA et le SGEN-CFDT aient pu accepter de « discuter » dans ce cadre ! A part de la confusion au sein de la profession et un encouragement pour le gouvernement, nous ne voyions pas très bien où cela mène. Si la situation n'était pas aussi grave, ce serait risible de la part d'organisations syndicales qui nous donnent parfois des leçons de « responsabilité » ou de « pédagogie »... Espérons que les équipes syndicales départementales de ces 3 syndicats sauront faire preuve d'autonomie et de discernement...

D'autres solutions existent contre l'échec scolaire.

La lutte contre l'échec scolaire passe à notre avis par plusieurs pistes complémentaires et non exhaustives :

- Une **réflexion approfondie quant à l'échec scolaire.**
- Des **réelles formations** donnant aux enseignants des outils pour mieux comprendre les raisons de l'échec scolaire. Une formation au travail collectif.

- Une réelle **remise à plat des programmes**, qui vise le plus haut niveau de qualification pour tous les enfants, sans tomber dans l'empilement des savoirs. C'est sans doute du côté des démarches de construction des savoirs et de transversalité qu'il faudrait avancer³, ainsi que de repousser la scolarité obligatoire à 18 ans.

- **Temps de l'enfant** : des activités éducatives, culturelles et sportives, encadrées par des professionnels titulaires et qualifiés. Activités et transports gratuits.

- **Une baisse des effectifs dans les classes** (Cf. Rapports STAR, PICKETTY). Le ministère l'avoue lui-même en parlant « *d'accueil par petits groupes* » concernant la lutte contre l'échec scolaire. L'enquête internationale PIRLS (Progress in International Reading Literacy Study) qui évalue les élèves de CM1 en lecture, place le système français en milieu de tableau. Ce que nous apprend aussi cette enquête, c'est que la taille moyenne des classes de CM1 est de 24 en France contre 20 pour les pays les mieux classés. En Finlande, la taille des classes est de 18...

- Des **RASED** complets dans tous les groupes scolaires.

- Un **médecin scolaire** pour 1000 élèves (aujourd'hui c'est 1 pour 10 000 de l'aveu même du ministère). Une **infirmière** pour 500 élèves (comme le prévoit le code du travail pour les salariés du privé). Une **assistante sociale** dans tous les groupes scolaires ZEP.

- Des **éducateurs** pour faciliter la vie scolaire.

(Revendication en débat au sein de SUD EDUCATION CRETEIL).

- **3 heures hebdomadaires** hors présence des enfants. Autogérées par les équipes au sein des écoles. Conseil des maîtres, conseils de cycles, travail sur projets, travail par niveau, synthèses, rencontres avec les parents et les partenaires institutionnels de l'Ecole etc. Donc 24 heures pour tous les élèves, et une gestion directe par les équipes pour les 3 heures dans la semaine.

- Des **groupes de parole** pour tous les enseignants volontaires. Animés par des professionnels.

SUD EDUCATION CRETEIL

16 janvier 2008

1 Toutes les citations sont tirées de ce document, disponible sur le site Internet du ministère et de SUD EDUCATION CRETEIL.

2 De ce point de vue, nous ne sommes pas d'accord avec le SNUDI FO, même si nous sommes totalement critiques concernant le socle commun.

3 A SUD nous parlons d'école polytechnique pour tous, au sens où nous refusons une dissociation intellectuelle/manuelle dans les apprentissages.

L'EDUCATION N'EST

NI UN COÛT,

NI UN INVESTISSEMENT,

C'EST UN DROIT.